



*Au plus près de ceux
qui s'engagent*

Prix de Recherche Caritas - Lauréats

Nicolas Duvoux

Lauréat 2010

**Déconstruire l'idée que les pauvres
sont responsables de leur situation**



Nicolas Duvoux est le premier récipiendaire du Prix de Recherche Caritas, lequel lui a été remis pour sa thèse "*L'injonction à l'autonomie : l'expérience vécue des politiques d'insertion*", consacrée aux allocataires du RMI. Il revient pour nous sur son travail d'alors et sur les portes que lui ont ouvert le prix.

**FCF - Comment vous est venue
l'idée/l'envie, de conduire une
recherche sur ce sujet ? En quoi cela
a-t' il impacté votre étude ?**

ND - J'ai commencé mon travail au milieu des années 2000, en partie parce que je sentais un changement de regard général sur la pauvreté. Je voulais démonter l'idée d'assistantat car elle me semblait une représentation faussée qui fragilisait des dispositifs destinés aux plus fragiles. Il faut se rappeler que l'on était alors dans une phase de révision du RMI: décentralisation, demande de contreparties en travail à celui-ci, etc. Surtout, c'est la mise en place de contrats d'insertion entre l'Etat et l'allocataire qui me semblait intéressante. Ces contrats portaient sur des formations à réaliser, des démarches à entreprendre mais aussi sur la gestion du budget, le logement etc. Ils pouvaient signifier un désengagement de la société d'une situation qu'elle avait contribué à créer et un renversement de la responsabilité sur l'allocataire. Je voulais voir comment les personnes réagissaient à des dispositifs qui présentaient chômage et pauvreté comme le fait d'une responsabilité personnelle et constituaient une véritable injonction à l'autonomie. Je voulais...
...également voir comment les signataires s'approprièrent ces dispositifs.

FCF - Quelles sont les points les plus saillants de votre thèse ?

ND - En premier lieu, j'ai été frappé par l'hétérogénéité des publics rencontrés et des réactions au dispositif. Certains allocataires appréciaient cette reconnaissance du fait qu'ils ne sont pas des assistés mais des personnes avec lesquelles on peut prendre des engagements, d'autres le ressentait plutôt comme un soutien personnel. Enfin, un troisième groupe avait le sentiment d'être dépossédé de toute autonomie car le contrat encadrait très strictement des aspects de leur vie quotidienne. On est là en pleine contradiction.

Cette individualisation du suivi et des situations crée de la concurrence entre les personnes: entre allocataires, entre les allocataires et ceux qui ne le sont pas etc. Cette concurrence débouche sur un sentiment d'injustice à tous les niveaux. Chez les "RMIstes", chez les personnes qui ne bénéficient pas d'aides mais sont au juste au-dessus des limites de revenus...

FCF - Qu'est-ce que le Prix Caritas a changé pour vous, à l'époque et aujourd'hui ?

ND - Il arrive après la publication de ma thèse et ma prise de poste donc son impact sur ma vie professionnelle immédiate a été limité. En revanche, il a conforté le sentiment que le travail que j'avais réalisé pouvait résonner au-delà du monde académique. Avec ce prix, je me suis mis en position de parler à d'autres auditoires et d'être audible par eux. Quelques années plus tard j'ai publié un ouvrage au Seuil "Le Nouvel âge de la solidarité" qui s'adressait à un public plus large

que les revues scientifiques. Le prix a clairement été un encouragement dans cette voie.

D'un point de vue professionnel de long terme, j'ai tissé une véritable relation de confiance avec Pierre Levené et Jean-Marie Destrée (délégué et délégué adjoint de la Fondation Caritas France ndlr) : nous nous sommes retrouvés quand j'avais abordé un nouveau champ de recherché qui les concernait de près : la philanthropie. C'est grâce à ce lien de confiance que j'ai réalisé plusieurs études sur le sujet et notamment sur les créateurs de fondations abritées chez la Fondation Caritas.

FCF - Pourquoi est-il important pour une fondation comme la Fondation Caritas France de s'intéresser à la recherche ?

ND - C'est un prix important, en termes de montant mais aussi parce qu'il est porté par une organisation qui est quotidiennement aux prises avec la question de la pauvreté. Cette légitimité associative et la légitimité scientifique de l'Institut de France font du Prix Caritas France un objet rare. A plus forte raison que le sujet de la pauvreté est très peu traité et porté institutionnellement, tout ce qui le faire émerger est bienvenu. Par ailleurs, une organisation qui a pour objectif d'être efficace se priverait d'une ressource si elle ne se nourrissait pas de recherche, à plus forte raison si cette dernière identifie des leviers d'action.

Pascale Dietrich- Ragon

Lauréate 2011

Un parcours de recherche dédié au
mal-logement



Pascale Dietrich-Ragon est la 2nde lauréate du prix de recherche Caritas pour sa thèse de doctorat en sociologie "*Le logement intolérable*". Elle revient pour la Fondation Caritas sur son parcours, son prix et ses projets.

FCF - Comment vous est venue l'idée/l'envie, de conduire une recherche sur ce sujet ? En quoi cela a-t' il impacté votre étude ?

PDR- J'ai commencé à faire de la recherche lors de ma première année de master à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), je travaillais alors sur le saturnisme infantile et j'étais donc en contact direct avec des occupants d'habitats très dégradés.

Dans le cadre de ma thèse, j'ai travaillé avec la Société Immobilière d'Economie Mixte de la ville de Paris (SIEMP) qui était chargée de la mise en œuvre d'un plan de résorption du logement dégradé. Nous avons déployé un questionnaire quantitatif auprès de 520 personnes que nous avons interrogées de nouveau 18 mois plus tard, ce qui a permis un suivi longitudinal assez rare. Parallèlement, je suis allée dans les logements, avec et sans les acteurs institutionnels, pour échanger plus longuement avec les occupants sur leurs parcours, leurs motivations, leur vécu... J'ai également rencontré plusieurs acteurs institutionnels sur la question (ville, associations...).

Sur la question du logement tous les acteurs qui agissent ont des intérêts différents. Les mal-logés cherchent à influencer leur relogement, les institutions ont peur des stratégies de ces derniers pour bénéficier d'une HLM... Il faut donc

réussir à garder une posture aussi indépendante que possible. A noter que la SIEMP m'a laissée totalement libre dans mon travail.

FCF - Quelles sont les points les plus saillants de votre thèse ?

PDR - Il y en a beaucoup, j'ai produit plusieurs articles sur le sujet après la publication du "Logement intolérable" aux PUF. Dans ce cadre, les immeubles que j'ai visités se trouvaient tous à Paris, un territoire prisé, et les habitants refusaient de partir de la capitale. Pour eux, mieux valait être mal logé à Paris que mieux logé ailleurs, tant ils associaient un relogement en banlieue aux cités et à la violence. Cela a pu en conduire certains à refuser des relogements. D'autres refusaient des rénovations car ils savaient que si leur logement n'était plus insalubre, ils ne pourraient pas bénéficier d'un relogement d'urgence.

Au-delà de ces aspects, un fait marquant est certainement que la question du mal-logement se pose depuis le 19ème siècle et qu'elle n'a jamais été réglée. En effet, les racines du problème sont extérieures au champ du logement. Le mal-logement est une question sociale, par seulement immobilière. On a beau faire fonctionner la bétonneuse, le problème se déplace du fait de la précarité, des migrations etc.

FCF - Qu'est-ce que le Prix Caritas a changé pour vous ?

PDR - Quand j'ai su que j'allais recevoir le prix, ma thèse devait être publiée au PUF. J'ai tout de suite appelé mon éditeur et on a pu rajouter une mention sur le livre pour annoncer le prix. J'étais déjà en poste à l'INED mais cela a été une

distinction très importante pour moi, surtout parce qu'elle apporte une reconnaissance au-delà du monde de la recherche. Entre chercheurs on peut parler de nos sujets pendant des heures mais il est important que cela "sorte". Le Prix de Recherche Caritas permet une médiatisation et la publication des travaux, ce qui est essentiel.

Aujourd'hui, je poursuis mon travail sur le mal-logement, mais sur des problématiques connexes à celles que j'ai étudiées auparavant. J'ai élargi mon terrain aux classes moyennes. Je travaille aussi sur les jeunes passés par l'Aide Sociale à l'Enfance car parmi les jeunes sans domicile, plus du tiers sont des anciens placés... Je coordonne également avec trois collègues un ouvrage sur la vulnérabilité résidentielle.

“Le mal-logement est une question sociale, par seulement immobilière. On a beau faire fonctionner la bétonneuse, le problème se déplace du fait de la précarité, des migrations”

FCF - Pourquoi est-il important pour la Fondation Caritas France de s'intéresser à la recherche ?

PDR - En créant un pont entre chercheurs et associations, la Prix de Recherche Caritas permet un enrichissement mutuel. D'un point de vue plus personnel, il me permet de rencontrer les autres lauréats, de maintenir un lien avec des chercheurs. Le prix permet également de marquer un intérêt de la société pour un sujet qui concerne tout le monde. Enfin, il favorise spécifiquement les jeunes et est très bien doté pour un prix en sciences sociales!

Ana Perrin- Heredia

Lauréate 2012

Ethnographie économique en milieux populaires: gérer l'argent quand on n'en a pas



Ana Perrin-Heredia a reçu le Prix de Recherche Caritas en 2012 pour sa thèse de doctorat "*Logiques économiques et comptes domestiques en milieux populaires. Ethnographie économique d'une zone urbaine sensible*". Son travail porte sur un sujet a priori évident mais trop souvent ignoré : les logiques qui président à la gestion budgétaire des ménages les plus défavorisés. Rentrées erratiques, appréhension du temps différente, elle revient pour nous sur des logiques économiques mal connues.

FCF - Comment vous est venue l'idée/l'envie, de conduire une recherche sur ce sujet ? En quoi cela a-t' il impacté votre étude ?

APH - Dans le cadre d'un travail de master, j'avais mené une étude dans un quartier populaire du centre de la France. Au fur et à mesure de mon enquête, je retrouvais souvent le même discours à propos d'une famille du quartier : c'était l'exemple à ne pas suivre en termes de gestion d'argent. Des achats étaient faits alors que le loyer n'était pas payé, les priorités d'achats étaient décrites comme irrationnelles... Face à cette figure du "mauvais pauvre", j'ai voulu en savoir plus et je suis allée les voir. J'ai découvert une réalité en décalage avec le discours que pouvaient porter les acteurs, notamment associatifs, sur le sujet.

Toutefois restait la question de savoir comment expliquer des choix économiques qui semblent a priori incohérents. Je me suis rendu compte du peu de littérature sur le sujet et j'ai donc voulu mener un travail approfondi sur la gestion du budget dans les milieux les plus pauvres. J'ai mené une enquête dans un quartier, sur un même

territoire, car il me semblait important d'avoir une unité de lieu en interrogeant les habitants et les acteurs sociaux dont des travailleurs sociaux, des bénévoles d'associations d'aide aux ménages surendettés...

“Face à cette figure du *mauvais pauvre* [...] J'ai découvert une réalité en décalage avec le discours que pouvaient porter les acteurs”

FCF - Quelles sont les “découvertes” les plus marquantes que vous avez faites ?

APH - Il y a plusieurs choses: en premier lieu, la gestion budgétaire est souvent jugée à l'aune de ce que la plupart des gens connaissent dans le cadre d'un ménage stable, avec une épargne réalisée en numéraire et des revenus et des dépenses mensualisés. Pourtant les rentrées financières des plus pauvres sont souvent plus erratiques: le travail n'est pas toujours stable, toutes les aides ne sont pas mensualisées... Ce qu'il est intéressant de prendre en compte ce sont les compétences profanes mobilisées pour gérer et réaliser des économies. Par exemple, les familles que j'ai pu étudier constituaient des stocks de produits plutôt que d'épargner en numéraire, une mère de famille mettait une brique dans le réservoir de la chasse d'eau pour limiter sa consommation d'eau, etc. Au-delà de ces compétences, il faut souligner l'aspect primordial du réseau et de l'entraide pour expliquer le fait que certains s'en sortent mieux que d'autres.

FCF - Qu'est-ce que le Prix Caritas a changé pour vous, à l'époque et aujourd'hui ?

APH - Beaucoup de choses! Une reconnaissance académique via le portage par l'Institut de France et une reconnaissance par les acteurs avec lesquels j'avais pu travailler. C'était une petite victoire car je me suis rendu compte que mon travail pouvait parler.

Par ailleurs, le prix a probablement eu une influence sur l'obtention de mon poste au CNRS. Je travaille aujourd'hui sur les dispositifs de lutte contre le surendettement (*ndlr, en 2016, près de 200 000 dossiers de surendettement ont été déposés*).

“Le prix a probablement eu une influence sur l'obtention de mon poste au CNRS”

FCF - Pourquoi est-il important pour la Fondation Caritas France de s'intéresser à la recherche ?

APH - Pour moi, il était vraiment important de discuter avec les structures d'accompagnement, d'interroger leurs pratiques et inversement d'avoir leur regard sur le travail mené. Cette confrontation des perspectives est extrêmement importante. Par-delà ce dialogue entre chercheur et praticiens, cela permet d'avoir un portage politique de cette question de la pauvreté.

Olivier Peyroux

Lauréat 2013

La recherche en action contre les préjugés



Olivier Peyroux est le 4ème lauréat du Prix de recherche Caritas. A la différence de plusieurs récipiendaires, il n'est pas récompensé pour une thèse mais pour un travail atypique mené pendant 7 ans sur les mineurs en errance dans Paris. Le résultat de son travail, l'ouvrage « *Délinquants et victimes : La traite des enfants d'Europe de l'Est en France* », préfacé par R.Badinter jette une lumière crue et nouvelle sur un sujet éminemment politique quoique mal connu. Il revient pour la Fondation Caritas sur son parcours, son travail et ses projets.

FCF - Comment vous est venue l'idée/l'envie, de conduire une recherche sur ce sujet ? En quoi cela a-t' il impacté votre étude ?

OP – La décision même de mener ce travail est liée aux situations de mineurs qui fréquentaient l'association Hors la Rue dont j'étais le directeur adjoint pendant 7 ans. Ayant eu précédemment une expérience professionnelle en Roumanie et dans les Balkans pendant 6 ans j'ai mesuré le décalage entre ce que j'entendais dans des colloques, et les situations d'enfants exploités que je rencontrais. La méconnaissance de la situation de ces mineurs empêchait qu'une réponse en terme de protection de l'enfance leur soit donnée

Au niveau de l'approche scientifique, très rapidement, je me suis rendu compte qu'il fallait une approche pluri-disciplinaire. En effet, le sujet nécessite de mobiliser plusieurs champs disciplinaires. Cela vaut pour la sociologie bien sûr, mais aussi la linguistique, l'histoire de la criminologie et la psychologie. Mon travail a surtout consisté en des recherches de terrain en

allant régulièrement dans les villages ou les quartier d'origine de ces populations afin de rencontrer leur famille et de mieux identifier les processus d'asservissement.

FCF - Quelles sont les “découvertes” les plus marquantes que vous ayez faites ?

OP – D'une part dans la majorité des situations la famille et/ou la belle-famille jouent un rôle. L'emprise psychologique sur les mineurs est de ce fait très profonde. Par ailleurs ce qui est perçu par nous comme un asservissement est régulièrement recodifié comme une forme de participation au prestige de la famille. Il y a donc une difficulté à travailler directement sur la reconnaissance par ces enfants de leur situation de victime. En revanche, tout un travail est mené pour modifier les modèles de réussite et les moyens pour y arriver. C'est surtout cet aspect qui permettra ou non une adhésion des victimes à une protection.

FCF - Qu'est-ce que le Prix Caritas a changé pour vous, à l'époque et aujourd'hui ?

OP – Le travail de recherche a été long et solitaire. Je suis passé par des phases de doutes tant sur la pertinence de ce travail que sur les réelles possibilités de le faire connaître. Le prix m'a conforté dans ma démarche tant sur le plan scientifique qu'en terme de visibilité. Sur le plan matériel comme j'avais démissionné pour réaliser cette étude, le soutien financier m'a été très utile. Mon objectif était d'écrire un livre pas une étude, j'avais donc contacté un premier éditeur qui a renoncé à la publication pour cause de

changement de ligne éditoriale, le prix a aussi été un accélérateur pour en trouver un autre.

FCF - Pourquoi est-il important pour la Fondation Caritas France de s'intéresser à la recherche ?

Le constat est que les universitaires qui étudient ces questions et les associations qui les traitent ont des vocables et des temps d'action différents. Pourtant, un rapprochement n'a jamais été aussi nécessaire. Les phénomènes migratoires sont de plus en plus complexes et nécessitent une compréhension des stratégies mises en place avant de proposer des réponses. Pour faciliter le travail des institutions et des associations comme le Secours catholique de s'inscrire dans ce dialogue permanent entre la recherche et l'action, avec un collègue nous avons créé l'association Trajectoires. L'objectif est d'analyser scientifiquement les raisons qui font que pour certains groupes l'accompagnement social proposé ne fonctionne pas et de proposer en partenariat des innovations sociales adaptées.

En second lieu, le prix n'a tout simplement pas d'équivalent en France que ce soit en termes de prestige ou de dotation financière. Il faut se rendre compte que cette dernière est importante pour un prix en sciences sociales. A vrai dire, je n'en connais pas d'autres de ce niveau. Enfin, le prix est de plus en plus reconnu et nous recevons (en tant que membres du jury) chaque année davantage de travaux de grande qualité. Le Prix de recherche Caritas donne véritablement de la valeur aux travaux de sciences sociales qui s'inscrivent dans la compréhension de l'humain face à tous les enjeux contemporains.

Elisa Chelle

Lauréate 2014

Le “gouvernement” des pauvres en question



Elisa Chelle a reçu le Prix de Recherche Caritas en 2014 pour sa thèse de science politique *Gouverner les pauvres. Politiques sociales et administration du mérite* (Presses universitaires de Rennes, 2012). Elle y mène une étude comparative de la “conditionnalisation” de l’aide sociale aux plus pauvres en France et aux États-Unis. Derrière les discours, qu’en est-il des choix politiques, donc de société, soutenant ces méthodes voulues incitatives ?

FCF - Comment vous est venue l’idée/l’envie, de conduire une recherche sur ce sujet ? En quoi cela a-t’ il impacté votre étude ?

EC – Le projet s’est imposé de façon assez inattendue. Mes précédents travaux ne portaient pas spécifiquement sur ce sujet. Je m’étais intéressée à la rémunération à la performance dans la haute fonction publique. Hasard de la recherche : le mot-clef “cash incentives” (incitations financières) m’a permis de découvrir l’existence d’un programme américain, très original dans son format, qui proposait le versement d’une aide sociale en contrepartie de comportements des bénéficiaires dans le domaine de la santé, du travail et de l’éducation. Quelques mois plus tard, en prenant connaissance d’un appel à projet de thèse sur les questions sociales, j’ai voulu mener une étude comparée de ce système avec celui du RSA.

La volonté des organisateurs du RSA était de conditionner le versement d’une aide à la reprise d’un emploi (ajout d’un “RSA activité”, quand la condition principale du RMI était de “chercher un emploi”). L’innovation était de conduire un

protocole de tests suivant une méthode empruntée au champ médical (expérimentation avec groupe test et groupe témoin). Or, la réalisation de l'évaluation n'a pas été simple. Il s'est avéré bien difficile de définir des cohortes comparables à l'échelle du territoire français, tout en tenant compte de la volonté des élus. Enfin, le dispositif a été généralisé, malgré des résultats modestes. Il fallait donc chercher ailleurs la motivation pour une telle réforme.

“Le dispositif du RSA a été généralisé malgré des résultats modestes”

FCF - Quelles sont les “découvertes” les plus marquantes que vous ayez faites ?

EC – Les efforts scientifiques de déploiement d'expérimentation et d'évaluation ne sont pas, malgré les affirmations des professionnels de la politique, les éléments déterminants. Le politique reste maître à bord concernant la mise en place ou l'arrêt de dispositifs de lutte contre l'exclusion. Et le politique a renforcé ces dernières années une tendance ancienne : celle d'une volonté de gouvernement moral des pauvres. Il n'y arrive pas nécessairement, mais ce faisant il montre aux classes moyennes, très mobilisées électoralement, des gages de fermeté sur la distribution de l'aide sociale. Cela a été particulièrement sensible lors de la campagne présidentielle de 2007.

Ce qui est paradoxal, c'est que ces politiques ciblant les pauvres les plus “méritants” ne permettent pas de faire des économies ! Les politiques de lutte contre la pauvreté coûtent de plus en plus alors qu'elles donnent de moins en moins de résultats. Une “administration du mérite”

contrôlant les bénéficiaires de l'aide sociale en renchérit le coût de l'aide sociale (sans être pour autant plus objective ou impartiale). En effet elle en augmente les coûts administratifs, moins visibles que le coût des aides. On en arrive à une situation contre-productive où l'on dépense plus pour mieux contrôler, sans réellement changer les méthodologies, et où les bénéficiaires reçoivent moins d'argent au final. Pour autant, procéder ainsi n'a rien d'irrationnel. Politiquement, c'est efficace.

On n'a pas observé de changement substantiel dans ce domaine ces dix dernières années. Le sujet est aujourd'hui à l'arrière-plan du débat politique, mobilisé sur d'autres thématiques. Mais il pourrait très bien revenir sur le devant de la scène à l'occasion de futures campagnes électorales. Le traitement de ces sujets est cyclique.

“On en arrive à une situation où l'on dépense plus pour mieux contrôler [...] et où les bénéficiaires reçoivent moins d'argent au final”

FCF - Qu'est-ce que le Prix Caritas a changé pour vous, à l'époque et aujourd'hui ?

EC - Personnellement, il m'a permis de mieux diffuser mon travail et a accru sa visibilité dans ma communauté scientifique, ainsi qu'auprès d'un public averti. Je suis ainsi entrée en contact avec des chercheurs de diverses disciplines ou acteurs de différents horizons, que je n'aurais sans doute pas côtoyés sans l'opportunité qu'ouvre un tel prix. Il faut souligner que cette distinction préserve une totale liberté de recherche au bénéficiaire.

La Fondation n'intervient pas dans le contenu de la thèse : le prix est attribué a posteriori, sur la base d'une sélection rigoureuse. En ceci, il relève d'une véritable démarche philanthropique.

Enfin, le Prix de Recherche Caritas est généreux. A titre de comparaison, dans ma discipline, les prix s'élèvent généralement à 2000€. Il s'avère donc d'un grand secours, dans une période souvent compliquée dans la carrière d'un chercheur qu'est le post-doctorat. Après la soutenance de la thèse, trouver un emploi pérenne n'a rien d'automatique. L'aide financière est un soutien considérable et permet d'aller de l'avant avec confiance.

FCF - Pourquoi est-il important pour la Fondation Caritas France de s'intéresser à la recherche ?

EC - Parce que la recherche en sciences sociales permet de promouvoir une autre approche que celle purement comptable, au cœur des politiques publiques. Elle permet d'inscrire les problématiques dans un temps long, de prendre du recul, d'analyser des méthodes de travail, de s'ouvrir à la comparaison internationale ou historique.

Cette approche est complémentaire de celles des acteurs de terrain, et notamment associatifs, qui ont une connaissance extrêmement fine d'un secteur et qui peuvent bénéficier d'une mise en perspective, patiente et contrôlée, des paramètres de l'action publique. Réciproquement, les lieux de rencontre entre chercheurs et praticiens sont essentiels pour les universitaires afin de nourrir leurs travaux d'approches empiriques solides.

Enfin, par ses choix, la Fondation Caritas valorise les approches solidaires de la pauvreté, aux

antipodes de la "sélection" des pauvres qui fait aujourd'hui figure de référence dans les discours et les dispositifs de lutte contre la pauvreté.

“La Fondation n'intervient pas dans le contenu de la thèse: le prix est donné a posteriori. En ceci, il relève d'une véritable démarche philanthropique. ”

Philippe Rosini

Lauréat 2015

Un thésard chez les intérimaires



Philippe Rosini est le 6ème lauréat du prix de recherche Caritas pour sa thèse de doctorat en anthropologie “*Temporaires en Permanence*” sur les conditions de vie et de travail des intérimaires. Il revient pour la Fondation Caritas sur son parcours, son prix et ses projets.

FCF - Comment vous est venue l'idée/l'envie, de conduire une recherche sur ce sujet ? En quoi cela a-t' il impacté votre étude ?

PR - Pendant des années j'ai été moi-même intérimaire dans des usines de fabrication de parfum ou d'aluminium. La région compte de nombreuses entreprises dans le domaine chimique et dans le cadre de ces boulots, j'ai été amené à côtoyer d'autres travailleurs temporaires. J'ai fait la “vaisselle” (le nettoyage des cuves de préparation) et une foule d'autres tâches. Ces boulots sont non-qualifiés, tout au bas de l'échelle et il y a une vraie barrière entre intérimaires et permanents.

Puisque j'étais au coeur de la question, je me suis appuyé sur des méthodes de terrain propres à l'ethnologie. C'était un véritable défi: par exemple il m'était impossible de prendre des notes pendant les heures de travail. Il faut aussi garder assez de distance sur le sujet que l'on traite pour ne pas intégrer les logiques que l'on veut dévoiler. Mais c'était une approche différente qui a donné des résultats intéressants

FCF - Quelles sont les “découvertes” les plus marquantes que vous ayez faites ?

PR - C'est difficile de résumer une thèse de 600 pages en quelques mots mais le plus saillant est certainement le fait que les intérimaires sont soumis à une triple insécurité :

- Technique en premier lieu, car l'intérim ne permet pas l'acquisition d'un savoir faire cohérent pour la simple et bonne raison que l'on en demande pas. Les connaissances des intérimaires ne sont pas valorisées et ils rencontrent de nombreuses difficultés pour en développer de nouvelles. C'est ce qui m'a amené à parler de « savoir-faire avec ».

- Relationnelle dans un second temps car l'intérimaire n'est pas membre à part entière des équipes ou de l'entreprise. Il peut partir du jour au lendemain et est souvent suspecté de vouloir abandonner son poste (ce que je n'ai vu que très rarement), la situation humaine est alors très inconfortable.

- Temporelle en dernier lieu et pour plusieurs raisons. Quand l'on a pas de mission on est dans l'attente d'un coup de fil de l'agence, et quand on en a une, elle peut s'arrêter très rapidement. Enfin, la forme de l'emploi intérimaire fait que l'on est dans l'incapacité de faire des projets à long terme.

“Les intérimaires sont soumis à une triple insécurité : technique, relationnelle et temporelle”

FCF - Qu'est-ce que le Prix Caritas a changé pour vous, à l'époque et aujourd'hui ?

PR - J'étais à l'usine quand j'ai appris que j'étais lauréat (rire), très franchement je n'y croyais pas. C'est le seul prix pour lequel j'ai postulé et cela m'a donné beaucoup de confiance. Confiance en

l'avenir d'une part, car les doctorants en sciences sociales ont souvent beaucoup de mal à trouver un poste après leur thèse. Dans mon cas, le prix Caritas a été un élément clé de mon embauche à Nice. Enfin, l'aspect financier a aussi été important pour continuer à travailler et pour faire face à des événements difficiles dans ma famille proche.

Confiance en la qualité de mon travail d'autre part car c'est toujours extrêmement valorisant d'être reconnu par ses pairs. J'avais déjà lu des travaux de tous les lauréats donc être parmi eux... Aujourd'hui je travaille sur le phénomène des “Indiens Noirs” de la Nouvelle Orléans, c'est un phénomène mal connu mais passionnant.

FCF - Pourquoi est-il important pour la Fondation Caritas France de s'intéresser à la recherche ?

PR - On ne peut que se réjouir d'un tel intérêt. Je pense que la clé tient au temps : il en faut pour démonter les préjugés et le recul que suppose la recherche permet de travailler en profondeur ces questions. Le temps de l'entreprise, de l'intérim et de l'actualité sont courts, c'est pourquoi il est intéressant d'avoir l'éclairage de travaux de fonds sur ces questions.

“[Le Prix de Recherche Caritas] m'a donné confiance dans la qualité de mon travail. J'avais lu les travaux des autres lauréats donc être parmi eux...”

Thomas Aguilera

Lauréat 2016

La “gouvernance” des illégalismes urbains : étude comparée



Thomas Aguilera est lauréat du Prix de Recherche Caritas (2016) pour sa thèse de science politique “*Gouverner les illégalismes urbains. Les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles dans les régions de Paris et de Madrid*”. L’auteur y propose une étude comparative des réactions des acteurs publics face aux illégalismes de logement.

FCF - Comment vous est venue l’idée/l’envie, de conduire une recherche sur ce sujet ? En quoi cela a-t’ il impacté votre étude ?

TA - Pour des raisons personnelles et universitaires. En premier lieu, j’avais déjà été confronté à ces situations de logement précaire et informel, notamment lors de stages et voyages. En second lieu, si des géographes, des sociologues ou des anthropologues s’étaient déjà penchés sur le sujet, la littérature manquait à mon sens d’une approche par les politiques publiques d’une part, et de façon comparée d’autre part.

Le fait qu’il existe encore de nos jours des bidonvilles en France et en Espagne alors que la question se pose depuis des décennies interrogeait également la capacité des acteurs publics à intervenir et solutionner le problème. Les explications que l’on pouvait entendre dans le contexte français s’appuyaient sur des facteurs ethniques ou culturels. Je voulais voir des cas similaires et contrastés afin de dé-spécifier le débat en décentrant le regard. J’avais déjà réalisé un premier travail sur les squats et je voulais savoir comment les acteurs publics considéraient la situation au-delà des accusations d’incapacité ou des réponses strictement répressives.

FCF - Quelles sont les “découvertes” les plus marquantes que vous ayez faites ?

TA - Il y a trois principaux points saillants. Tout d’abord, à la question de si ces illégalismes sont gouvernables, la réponse est oui. Ils ne sont pas toujours gouvernables, mais oui, dans certains cas on peut résorber les bidonvilles et c’est même une politique qui peut s’institutionnaliser : c’est notamment le cas à Madrid. Sous une autre forme, plus souple, c’est aussi le cas à Paris lorsque la Ville de Paris signe des conventions d’occupation précaire avec certains collectifs de squatteurs. Mais les politiques publiques produisent également des illégalismes : l’Etat produit de l’illégalité et l’action publique, même en cherchant à la résorber, produit de la vulnérabilité. Enfin, les acteurs publics délèguent aussi la charge aux ONG de venir en aide à des habitants expulsés régulièrement de leurs lieux de vie.

Ensuite, ce dernier élément est fortement lié au second point qui est celui de l’inaction publique. On assiste alors à un véritable déploiement de stratégies pour ne pas agir. Les responsables politiques locaux vont considérer que ce n’est pas de leur ressort, renvoyer vers l’Union Européenne...

Enfin, gouverner ces illégalismes aboutit à sélectionner puis à hiérarchiser les bénéficiaires en fonction de choix politiques mais aussi des contraintes financières et sociales. Face à l’action publique, les citoyens peuvent, dans certaines conditions, à des moments précis, lorsqu’ils combinent plusieurs registres d’action, produire des effets importants.

FCF - Qu’est-ce que le Prix Caritas a changé pour vous, à l’époque et aujourd’hui ?

TA – Au-delà du fait que le prix a donné de la visibilité à mon travail, ce qui m’intéresse c’est surtout qu’il contribue à rendre visible un sujet important socialement et politiquement qui mérite d’être pris en main par les sciences sociales. Aujourd’hui, la question du logement n’est pas toujours sur le haut de l’agenda politique. Dans ce contexte, reconnaître que ce sujet est important permet de dire des choses nouvelles et d’apporter des éléments au débat.

Le Prix de Recherche Caritas montre aussi qu’il est possible de faire de la recherche de long court, comparative, avec des données qualitatives et quantitatives. Travaillant dans des réseaux de recherche internationaux, la dotation du prix n’est pas anodine, c’est aussi important de sortir des frontières nationales voire européennes. La conférence de remise du Prix a aussi été l’occasion de diffuser largement les résultats de la recherche auprès d’associations et personnalités.

FCF - Pourquoi est-il important pour la Fondation Caritas France de s’intéresser à la recherche ?

TA - Parce que cela montre que l’on peut tenter de “tenir les deux bouts” d’un même sujet en allant de la recherche à l’action. Et aussi parce qu’une société sans recherche est une société en danger car il lui manque un recul essentiel pour engager le débat sur les sujets qui la concernent. Il est important de soutenir la recherche en sciences sociales car aujourd’hui elle est menacée en France et partout ailleurs en Europe.

Margot Delon

Lauréate 2017

[Retour au bidonville](#)



Margot Delon est la lauréate 2017 du prix de recherche Caritas, lequel lui a été attribué pour sa thèse de doctorat en sociologie “Les incidences biographiques de la ségrégation : trajectoires et mémoires des enfants des bidonvilles et cités de transit de l’après-guerre en France“. Quelques jours après la remise du prix, elle revient pour la Fondation Caritas France sur son travail et ses résultats.

FCF - Comment vous est venue l’idée/l’envie, de conduire une recherche sur ce sujet ? En quoi cela a-t’ il impacté votre étude ?

MD - J’ai commencé à travailler en 2010 sur des sujets de sociologie urbaine et sur la question des inégalités. En voyant des bidonvilles se construire, au XXIème siècle, aux portes de Paris, je me suis posée la question des permanences et des changements à l’œuvre pour ce type d’habitat précaire, en termes de déterminants, d’expériences et d’effets.

D’un point de vue plus personnel, il me semblait important que les effets de long terme de ce type d’habitat ne soient pas occultés. J’ai donc commencé à rencontrer les habitants qui avaient vécu dans les bidonvilles de Champigny dans les années 1960. C’est une histoire qui n’avait pas été vraiment étudiée sur le long-terme. Et ce alors même que les habitants, les causes et les effets de l’habitat précaire ne disparaissent pas avec un bulldozer. C’est pourquoi j’ai voulu retracer les trajectoires de vie de ces personnes.

FCF - Quelles sont les “découvertes” les plus marquantes que vous ayez faites ?

MD - En premier lieu le fait qu’il existe une impressionnante hétérogénéité dans les trajectoires de vie. Ainsi j’ai pu rencontrer des anciens habitants de bidonvilles qui sont aujourd’hui des ouvriers, des consultants, des employés de bureau, des artisans et chefs d’entreprise du bâtiment, des enseignants, mais aussi des personnes qui ne travaillent pas, qui vivent dans des situations de grande précarité.

Sur ce point, il est frappant de constater l’impact des politiques publiques, notamment des politiques migratoires. Les discriminations subies par les Algériens, parce qu’ils étaient des migrants coloniaux, ont eu des effets de long-terme sur leurs trajectoires, notamment résidentielles, et sur leur rapport à l’injustice.

Un autre fait saillant est que la vie en bidonville n’empêche pas, loin s’en faut, les mécanismes de reproduction sociale. Même si cela ne se voit pas forcément “à l’œil nu”, certaines familles s’en sortent mieux que d’autres. Leur habitat va être un peu plus solide, elles peuvent d’ailleurs en être propriétaires. Elles disposent d’un capital économique, culturel ou social plus important dont leurs enfants peuvent bénéficier.

Néanmoins, et c’est un dernier résultat important de mon travail, il peut se produire selon les villes des rencontres qui font basculer les parcours. Ainsi, le bidonville de Nanterre était très exposé médiatiquement. Il y avait un tissu important de militants politiques ou associatifs qui sont venus aider les habitants et qui ont favorisé les ascensions sociales de certains enfants. Le bidonville de Champigny, plus isolé, n’a pas bénéficié de la même attention et les habitants

ont eu moins d’opportunités de rencontre. Les enfants ont donc davantage reproduit la position de leurs parents.

FCF - Qu’est-ce que le Prix Caritas a changé pour vous, à l’époque et aujourd’hui ?

MD - J’ai reçu le prix Caritas il y a deux semaines [le 21.09.2017 ndlr] donc son impact est encore limité (rire). Mais la reconnaissance dont bénéficie le prix ainsi que la dotation financière vont notamment me permettre de faire publier mon travail.

Au-delà de cet aspect, c’est très valorisant de recevoir un prix qui vient d’un acteur évoluant en dehors du monde académique. Je voulais vraiment que ce travail ne reste pas cantonné aux bibliothèques donc c’est déjà un but atteint. Par différentes publications, j’espère faire davantage connaître mon travail en direction d’un public que je n’aurais peut-être pas touché sans cela.

FCF - Pourquoi est-il important pour la Fondation Caritas France de s’intéresser à la recherche ?

MD - Le travail de terrain est primordial mais je pense qu’il est également important de prendre de la distance par rapport à son objet d’action. C’est exactement ce que fait la recherche et j’espère vraiment que cette dernière permettra aux “praticiens” de faire évoluer leurs modes d’action. Dans un contexte difficile pour eux et pour la recherche, il peut en outre être intéressant pour deux mondes de se rencontrer et d’échanger.

Claire Auzuret

Lauréate 2018

Pauvre un jour, pauvre toujours ?



Pour sa neuvième édition, le jury du Prix de Recherche Caritas a décidé de récompenser le travail de Claire Auzuret, jeune universitaire nantaise, pour sa thèse de doctorat en sociologie : *“Analyse des processus de sortie de la pauvreté : pauvre un jour, pauvre toujours?”*.

FCF - Comment vous est venue l'idée/l'envie, de conduire une recherche sur ce sujet ? En quoi cela a-t' il impacté votre étude ?

CA – À la fin de ma licence, j'avais la volonté de faire de la recherche : je voulais comprendre les problèmes sociaux de façon holistique, dans toute leur complexité. Pour ce qui est du sujet de la pauvreté, dès mon projet de recherche de Master 1, en faisant des observations participantes, j'ai travaillé sur l'organisation et les conditions de travail des ouvrier(e)s dans une usine de produits laitiers. Mes parents sont agriculteurs et, ayant grandi en milieu rural, j'ai aussi pu y observer des ménages issus de milieux sociaux défavorisés. Mon intérêt pour le rapport au travail et à l'emploi des ouvrier(e)s a soulevé un questionnement sur les facteurs qui retardent l'insertion professionnelle des travailleurs, et m'a incité à examiner les facteurs et les processus qui contribuent à leur entrée dans la pauvreté. En effet, dans le cadre de ces travaux, j'ai constaté que des événements tels l'arrêt des études ou les difficultés à trouver un maître d'apprentissage pouvaient accroître le risque de connaître une situation de pauvreté, notamment chez des ouvrier(e)s intérimaires. Ce premier constat a nourri l'exposé du questionnement de recherche de ma thèse, en m'incitant à interroger les facteurs et les processus qui peuvent expliquer le

basculement d'individus et de ménages dans la pauvreté, mais aussi hors de cette situation.

FCF - Quelles sont les “découvertes” les plus marquantes que vous ayez faites ?

CA – Plus que des découvertes, je pense que le fait le plus important est que la pauvreté est multidimensionnelle. Je voulais avoir une approche globale du sujet et j'ai donc couplé analyse statistique, en utilisant les bases de données d'acteurs publics, et un travail de terrain avec des acteurs associatifs, comme les Restos du Cœur. Cette utilisation de deux axes d'investigation permet de mieux saisir les multiples facettes de la pauvreté et une complexité trop souvent escamotée par le débat public.

En effet, la pauvreté peut être monétaire (vous êtes en dessous ou au-dessus d'un certain seuil de revenu) mais aussi administrative, relationnelle, subjective (fait de se sentir pauvre, perte d'estime de soi...) ou être appréhendée en termes de conditions de vie (privations cumulées par un ménage). Aussi, mon travail brosse un portrait contrasté d'une pauvreté aux mille visages, de l'étudiant au travailleur pauvre en passant par le parent isolé. En envisageant la pauvreté sous différentes facettes, on peut mieux en appréhender ses multiples impacts (sur la santé, l'image de soi, l'accès à la citoyenneté...) d'une part, et noter l'inadéquation qui existe entre la sortie d'une situation de pauvreté telle qu'elle est pensée et saisie par l'administration et telle qu'elle est vécue subjectivement par les acteurs d'autre part.

“En envisageant la pauvreté sous différentes facettes, on peut mieux en appréhender ses multiples impacts sur la santé, l'image de soi, l'accès à la citoyenneté, aux droits...”

FCF - Qu'est-ce que le Prix Caritas a changé pour vous, à l'époque et aujourd'hui ?

CA – Je pense que son premier impact est la reconnaissance. Qu'un acteur comme la Fondation Caritas se penche sur le sujet est particulièrement intéressant. Cela permet de donner une visibilité au sujet de la pauvreté, qu'elle n'aurait pas ou moins sans ce Prix. Je pense aussi que ça peut susciter des vocations chez les novices et/ou la confirmer chez d'autres ! Enfin, j'espère que la remise du Prix de recherche Caritas contribuera à susciter des débats sur la pauvreté et la sortie de cette situation, entre les chercheurs de différentes disciplines mais aussi avec des acteurs de terrain et des responsables associatifs, institutionnels ou politiques.

Gaspard Lion

Lauréat 1^{er} prix 2019

Des campements au camping



Gaspard Lion a reçu le Prix de Recherche Caritas 2019 pour sa thèse : « Habiter en camping. Trajectoires de membres des classes populaires dans le logement non ordinaire ».

FCF - Comment vous est venue l'idée/l'envie, de conduire une recherche sur ce sujet ? En quoi cela a-t' il impacté votre étude ?

GL – Après un mémoire de recherche réalisé en sociologie sur la situation de personnes privées de logement installées dans des tentes et cabanes au bois de Vincennes à Paris . Je me suis rendu compte qu'il existait relativement peu de travaux sur les situations de logement non ordinaire, situées entre la « rue », dans ce qu'elle a de plus extrême en termes de dénuement et de privation, et le logement standardisé. Surtout, je me suis aperçu que les travaux sur la « crise du logement » avaient largement laissé de côté les situations de « mal-logement » et de pauvreté en milieu rural et périurbain, en se focalisant sur les villes et en particulier sur les grandes agglomérations.

Pour pallier à cet « angle mort », j'ai donc décidé d'étudier, dans le cadre de ma thèse, les terrains de camping investis comme uniques résidences, aussi après avoir constaté qu'ils s'étaient massivement développés en périphérie des grandes agglomérations au cours des dernières décennies et qu'ils n'avaient fait l'objet d'aucune recherche en France et de très peu de travaux à l'étranger (malgré l'ampleur du phénomène, 20 millions de personnes pour les seuls Etats-Unis).

FCF - Quelles sont les “découvertes” les plus marquantes que vous ayez faites ?

GL – Ma thèse a plusieurs enseignements, je peux en retenir ici deux principaux. En premier lieu, s’il est tentant d’imaginer les personnes vivant dans un même lieu de façon homogène, elle montre qu’il existe plusieurs types d’habitats, de trajectoires, d’expériences et de styles de vie associés à cette forme d’habitat.

Mon travail a permis de distinguer au moins 3 grands types de profils, de trajectoires et de styles de vie :

- Un premier type composé de personnes, disposant de ressources stables, généralement en emploi, assez souvent en couple et qui décident de quitter le marché résidentiel classique. Cette décision est liée à un désir d’accession à l’habitat individuel qui n’a généralement pas pu être satisfait sur le marché résidentiel classique du fait des propriétés sociodémographiques de ces personnes (souvent célibataires à ce moment de leur parcours et s’estimant trop âgés pour se réendetter) et du caractère socialement de plus en plus sélectif du marché de l’accession à la propriété.

- Un deuxième type de profil est composé de personnes qui vivent une forme de déclassement social et résidentiel. Elles ont la plupart du temps connu des situations de logement « ordinaires » et vivent très douloureusement de devoir habiter au camping. Alors qu’elles ont la plupart du temps des parcours relativement stables, elles vont très mal supporter cette nouvelle forme de logement, d’autant qu’elles s’installent généralement dans des habitats très sommaires et dégradés, et vivre

leur situation largement sous l’angle du stigmatisme et de l’humiliation.

- Le troisième type regroupe des personnes venant des fractions les plus précarisées des classes populaires et qui ont souvent déjà connu la pauvreté ou des formes de logement non ordinaires avant d’arriver au camping. Elles sont parfois passées par la rue ou par des squats et arrivent en moyenne deux ans après la perte de leur logement. Elles s’accommodent ainsi beaucoup plus facilement que le « groupe » précédent de cette nouvelle forme d’habitat et trouvent généralement des formes de satisfaction au sein des campings, liées au réseaux de sociabilité et d’entraide, à la possibilité de s’approprier leur habitat en l’améliorant par auto-construction, et aux parcelles de jardin qui leur permettent de bricoler, de jardiner et de pêcher, soit d’activer un certain nombre de dispositions sociales et résidentielles liées à leur socialisation antérieure et à un mode de vie populaire auquel elles se montrent particulièrement attachées.

FCF - Pourquoi est-ce important pour la Fondation Caritas France de valoriser la recherche ?

GL – C’est important dans la mesure où cela permet de diffuser des travaux de recherche à des publics plus larges que le seul public universitaire. Par ailleurs, ce prix peut permettre une meilleure prise en compte des formes de logement non ordinaires et des formes de précarité et de pauvreté en milieu rural. Car en l’état actuel des choses il y a une forme d’invisibilité sociale de l’habitat en camping qui autorise tous les abus de pouvoir.

Anne - Sophie Ranaivo

Lauréate 2^{ème} prix 2019

Le droit et le SDF



Anne-Sophie Ranaivo a reçu le deuxième Prix de Recherche Caritas 2019 pour sa thèse: « Sans domicile fixe et droit ». Elle y étudie les différents aspects du droit s’appliquant aux personnes vivant à la rue alors que le Prix Caritas France récompense habituellement des travaux de sociologie ou de sciences politiques.

FCF - Comment vous est venue l’idée/l’envie, de conduire une recherche sur ce sujet ? En quoi cela a-t’ il impacté votre étude ?

ASR – Au cours de mes études de droit, je me suis passionnée pour deux matières : l’administratif et le pénal, lesquelles ont guidé mon approche du traitement de la question que je me posais dans ma thèse. En parallèle, j’étais également bénévole au GENEPI, une association qui intervient en milieu carcéral. Cet engagement m’a conduit à m’interroger sur le rapport de force entre la puissance publique et les individus et tout particulièrement les plus fragiles. Je souhaitais alors plus particulièrement étudier des “populations” qui ne faisaient que peu l’objet de recherches juridiques. Dans ce contexte, la première étape de mon travail a d’ailleurs été de tenter d’identifier ces publics et d’en dresser les contours : j’ai alors décidé de travailler sur les SDF lesquels me sont très rapidement apparu comme l’archétype de la précarité.

Le premier écueil de ce travail a été de ne pas tomber dans la réalisation d’un catalogue des éléments de droits qui s’appliquent aux SDF. En effet, les sources en la matière sont nombreuses. L’autre écueil a été de maintenir une position scientifique face à ce sujet, on a entendu des

choses comme : « c'est pas du droit », « ce n'est pas de la technique juridique pure » ou encore « la personne n'est pas un objet juridique ».

FCF - Quelles sont les “découvertes” les plus marquantes que vous ayez faites ?

ASR – En premier lieu, j'ai été impressionnée par le décalage entre les moyens publics et privés qui sont déployés pour trouver des solutions et le nombre de personnes vivant à la rue en France, 112 000 environ selon l'INSEE. Donc la façon dont ces moyens sont utilisés interroge.

En parallèle de ce constat, il est également étonnant de voir qu'on continue de maintenir des présomptions de fautes à l'encontre des SDF. Il y a une volonté d'un traitement moral de la pauvreté dont l'on retrouve des traces dans le droit. Ces traces prennent des formes différentes comme l'existence d'infractions pénales taillées sur-mesure pour ce public. C'est notamment le cas de la « demande de fonds sous contrainte » qui est passée dans le langage courant comme la « mendicité agressive ». Elle est définie en droit comme « fait, en réunion et de manière agressive, ou sous la menace d'un animal dangereux, de solliciter, sur la voie publique, la remise de fonds, de valeurs ou d'un bien ». Cette infraction prévue par le Code pénal apparaît pourtant comme étant redondante au regard de l'infraction d'escroquerie. Autrement dit, ce type de comportement est déjà réprimable avec le droit existant. De plus, il y a là une porosité du vocabulaire qui laisse la place à l'arbitraire.

“ Il y a une volonté d'un traitement moral de la pauvreté dont l'on retrouve des traces dans le droit.”

FCF - Et quelles seraient les modifications souhaitables du droit?

ASR – En premier lieu une rationalisation des textes et des moyens mis en œuvre. Le droit applicable aux personnes sans-abri est un véritable millefeuille qui n'a, à aucun moment, été mis en cohérence. Pour vous donner une illustration sur la question du logement, j'ai eu sous les yeux un document du ministère du logement qui se trompait dans les dispositifs existants et applicables. On empile les solutions bancales ou incomplètes, sans possibilité de lecture transversale, ni de rationalisation. Et je ne prends même pas en compte les dispositifs extrêmement spécifiques et nombreux dédiés aux demandeurs d'asile.

En second lieu, je pense que l'important est l'accompagnement inconditionnel des personnes sans-abri. Les dispositifs actuels sont très contraignants et font régulièrement la preuve de leur inefficacité. En ce sens, je développe dans ma thèse la doctrine du Housing First, laquelle me semble être une solution plus efficace et moins coûteuse pour la collectivité. En outre, et en parallèle, c'est l'accès au droit de ces public qui pose question.

FCF - Pourquoi est-ce important pour la Fondation Caritas France de valoriser la recherche ?

ASR – En premier lieu c'est une superbe reconnaissance. Ce travail a été long, difficile et, par certains aspects, assez marginal. J'espère que ce prix pourra lui donner davantage de visibilité. A ce propos, et dans ma recherche d'un éditeur, la dotation du prix me permettra, je l'espère, de faire publier cette thèse. En effet, le but est que ce document soit lu et soit utile donc le prix est une superbe caisse de résonance.

Clara Deville

Lauréate 1^{er} prix 2020

Les chemins du droits



En 2020, le Prix de recherche Caritas récompense le travail de Clara Deville pour son travail sur les inégalités d'accès au RSA en milieu rural.

FCF - Comment vous est venue l'idée/l'envie, de conduire une recherche sur ce sujet ? En quoi cela a-t' il impacté votre étude ?

CD – Pendant plusieurs années, j'ai d'abord été assistante de service social en Gironde dans un secteur rural à côté de Libourne. Sur le terrain, je voyais un véritable décalage entre ma mission de travailleur social et ce qu'il était possible de faire effectivement. Pour le dire simplement, mon rôle d'accompagnement des personnes à l'accès au droit se trouvait contrarié par les objections que je pouvais recevoir de différents services de l'état.

En parallèle, je constatais une dissonance entre le discours politique ambiant sur la fraude et une pratique professionnelle de terrain qui montrait que les gens ont en fait des difficultés à accéder aux droits. Cela me mettait en colère et m'a donné envie d'aller au fond des choses. Cette envie a été rendue possible par une rencontre avec Isabelle Astier, ma future directrice de thèse. Nous avons échangé sur le fait qu'un travail de recherche serait pertinent et grâce à une bourse de thèse de la CNAF j'ai pu me lancer.

C'est donc lors de cette première expérience professionnelle que mon sujet de thèse est né et mon lieu de travail est devenu mon objet d'étude. Sur le terrain ça m'a ouvert beaucoup de portes. Je connaissais le territoire, les acteurs, les enjeux du secret professionnel propre au travail social, de la confidentialité... Cela a vraiment été un atout pour faire un terrain de manière différente. —

FCF - Quelles sont les “découvertes” les plus marquantes que vous ayez faites ?

CD – Il y en a plusieurs mais le premier est sans aucun doute le fait que les personnes qui ont droit à l'aide sociale, et notamment au RSA, sont confrontées à de nombreux obstacles pour l'obtenir.

En premier lieu, des obstacles physiques : se rendre à la CAF (à plus forte raison quand l'on vient d'un milieu rural), s'orienter dans un service avec beaucoup d'outils numériques qui exigent une connaissance de leurs modes d'utilisation... Il y a donc des inégalités d'accès qui sont produites

directement par le guichet et son organisation. En effet, il faut de plus en plus savoir communiquer avec des machines avant de « voir quelqu'un ». Il y a donc des difficultés de divers ordres qui compliquent l'accès physique à l'aide sociale alors que continuent de se mettre en place des politiques de recentrement de l'aide et de mise en place de dispositifs numériques.

Par-delà les difficultés physiques, il y a des difficultés d'ordre morales, liées à un processus d'intériorisation de la condition sociale de pauvre. Car avant de demander le RSA il faut s'y « sentir autorisé », un élément qui est diversement ressenti par les personnes. C'est le cas de Mme Edmond. Elle a des expériences de demande de subventions, de rencontres avec des administrations comme l'école... Comme elle a beaucoup travaillé, elle a le sentiment qu'elle mérite qu'on l'aide. In fine, ceux qui accèdent le plus rapidement au droit sont ceux qui ont des capitaux : ils savent se repérer dans les démarches administratives, savent comment présenter leur demande etc

A l'inverse, d'autres personnes dont j'ai pu étudier la situation, dans des situations de pauvreté plus importantes se perçoivent "comme des inutiles au monde" pour reprendre les mots de R. Castel. Ils intériorisent une situation de pauvre avec son lot de honte et perçoivent les droits sociaux comme inaccessibles, trop compliqué pour eux. Enfin, les plus précaires habitent plus loin des villes ou des grands centres. Ils y ont plus difficilement accès et se repèrent plus difficilement dans des entrelacs de rues anonymes et inconnues.

Une fois arrivés aux guichets, les demandeurs du RSA se retrouvent dans un dispositif d'accueil scindé entre des PC vers qui sont censés être orientés ceux qui peuvent faire leurs démarches de manière autonome et des guichets supposément réservés aux plus défavorisés. Mais pour accéder à ces guichets, il faut de multiples compétences, et notamment en termes de présentation de sa demande. Cela conduit les

plus précaires à se retrouver le plus souvent face à des outils numériques. De plus, tout ne se règle pas quand vous voyez enfin un agent. Ce dernier a effet quinze minutes pour traiter les demandes, ce qui pénalise les plus précaires qui ont souvent des dossiers plus complexes à instruire. C'est ainsi qu'en pratique, un dispositif d'aide sociale devient un instrument de tri et de sélection des populations.

“Un dispositif d'aide sociale devient un instrument de tri et de sélection des populations.”

FCF – Qu'est-ce que le Prix Caritas a changé pour vous ?

CD – Je suis très honorée, c'est une super clôture de l'année. D'un point de vue universitaire, primer une recherche sur les classes populaires, l'accès au droit et le milieu rural, c'est chouette. Les enjeux sont importants et c'est une belle mise en lumière d'un sujet peu exploré en sociologie. D'un point de vue plus personnel, ce prix récompense un travail et sanctionne le passage d'un rôle de travailleur social à celui de chercheur.

FCF - Pourquoi est-ce important pour la Fondation Caritas France de valoriser la recherche ?

CD – Je pense que ce n'est pas nécessairement le rôle des universitaires de préconiser des solutions. Mais être récompensée par un acteur de la lutte contre la pauvreté, c'est un peu un retour à mon premier métier. Et il y a des transversalités intéressantes entre ma thèse et le travail des praticiens. Comment pense-t-on l'accueil du public ? En fonction du territoire ? Des bâtiments ? Des techniques d'accueil ? Quel rôle pour les personnels ou les bénévoles ? J'espère que ce travail pourra nourrir cette réflexion.

Mauricio Aranda

Lauréat 2^{ème} prix 2020

Une assistance à deux vitesses



En 2020, le 2^{ème} Prix de recherche Caritas récompense le travail de Mauricio Aranda pour son travail « Une assistance à deux vitesses : socio-histoire de l'hébergement social des sans-abris depuis les années 1950. »

FCF - Comment vous est venue l'idée/l'envie, de conduire une recherche sur ce sujet ? En quoi cela a-t' il impacté votre étude ?

MA – Pendant mes études de sociologie et de sciences politiques, un camarade de classe m'a proposé de faire du bénévolat dans des distributions alimentaires de rue. Cela a été ma première approche des publics sans abri et, en même temps, du monde caritatif. Pour mon mémoire de master, j'ai choisi de réaliser une ethnographie de cette action d'urgence en me concentrant sur les interactions entre bénévoles et bénéficiaires.

Arrivé en thèse, j'ai fait évoluer ma focale en m'intéressant à l'action publique par excellence dédiée aux sans-abris: l'hébergement social. Progressivement, mon attention s'est portée sur la scission entre l'hébergement d'urgence et l'hébergement de réinsertion, ce dernier étant sélectif, professionnalisé et accueillant sur une durée relativement longue (6 mois), alors que le premier accueille, sans prétention à la réinsertion, le « tout venant » pour une durée très courte (une ou quelques nuits). Si cette dichotomie était constatée dans la littérature de recherche, il n'y avait pas de vraie explication sur son origine ni sur son maintien. Je me suis donc donné comme tâche de résoudre ces énigmes.

FCF - Quelles sont les “découvertes” les plus marquantes que vous ayez faites ?

MA – Cette thèse apporte une compréhension de la segmentation de l'hébergement social des sans-abri entre « urgence » et « réinsertion » au cours du second XXe siècle.

Pour cela, je distingue deux périodes. Dans un premier temps, la dualité s'avère implicite (1950-1980), puis, dans un second temps, celle-ci

devient explicite (1980-2010). La thèse montre comment l'inclusion des vagabonds *reclassables* au sein de l'aide sociale à l'hébergement (nouvelle assistance de l'État) dans les années 1950 produit une segmentation originelle dans le traitement des sans-abris. Cela contribue, d'une part, au développement durant les décennies suivantes de centres de réinsertion. D'autre part, elle participe à l'exclusion de l'aide sociale de tout un pan de la population à la rue, qui trouve seulement un refuge dans les asiles de nuit caritatifs ou municipaux. Seulement au cours des décennies 1980 et 1990, dans un contexte de forte hausse du chômage et de délégation encore plus forte des problèmes publics aux associations, l'État légitime l'assistance dite d'urgence en contribuant à son financement et à la transformation des asiles de nuit en centres d'urgence. Se formalisent à partir de là les deux catégories de la politique d'hébergement social : « l'urgence » et la « réinsertion ».

La thèse aborde également la période récente de remise en cause de la logique « en escalier » (soit le passage d'un centre d'urgence à un de réinsertion, puis seulement au logement social) et de promotion de la politique du Logement d'abord. Je montre qu'il n'y a pas eu encore de changement tangible à ce sujet. Il existe à l'heure actuelle à mon sens une assistance à plusieurs vitesses, où différents types de dispositifs d'hébergement et de logement accompagnés coexistent, avec des durées d'accueil très variables.

De manière générale, mon analyse processuelle rend compte de la coproduction de l'action sociale via différentes configurations d'acteurs (principalement les décideurs publics et les représentants associatifs). Sortant des analyses sur l'État tout puissant ou sur la force de la « société civile », j'avance qu'il convient plutôt d'analyser les interdépendances entre ces acteurs et les moments de « rééquilibrage des tensions ». Ma thèse offre aussi une analyse des légitimations

publiques de la charité, voire de la transformation de « l'action privée » en « action publique ». J'explore, en effet, la pénétration des administrations dans le monde associatif, mais aussi la manière dont les acteurs associatifs s'ajustent, dans les nouvelles modalités de l'assistance sociale.

“Mon analyse rend compte de la coproduction de l'action sociale via différentes configurations d'acteurs.”

FCF – Qu'est-ce que le Prix Caritas a changé pour vous ?

MA – L'après thèse constitue souvent un moment d'incertitude. Des questionnements émergent : « Est-ce qu'on essaye de poursuivre un parcours académique? Ne faut-il pas plutôt faire autre chose? ». En raison de sa légitimité (non seulement dans le monde caritatif mais aussi dans le champ académique) et de sa générosité, le Prix Caritas représente pour moi une reconnaissance très importante, tant matérielle que symbolique.

FCF - Pourquoi est-ce important pour la Fondation Caritas France de valoriser la recherche ?

MA – Il me semble qu'ayant la volonté de comprendre les racines de la pauvreté afin de mieux la combattre, la Fondation Caritas gagne à s'intéresser à la recherche en sciences sociales. Les résultats d'enquêtes très fouillées, qu'elles soient ethnographiques, statistiques ou historiques, peuvent servir à la réflexion des acteurs de la cause des pauvres (associatifs, professionnels du social, décideurs publics, autres scientifiques, etc.). En valorisant les acquis de la recherche au travers de son Prix, la Fondation Caritas participe à la diffusion de savoirs qui autrement seraient restés probablement dans un espace strictement académique.

Pierre-Antoine Chauvin

Lauréat 2021



L'administration de l'attente

Pierre-Antoine Chauvin est le lauréat du Prix de Recherche Caritas 2021 pour sa thèse "L'administration de l'attente, politiques et trajectoires de relogement des familles sans domicile à Paris". Consacré à la régulation des files d'attente pour le logement social, ce travail de recherche s'appuie notamment sur une "ethnographie statistique" du travail administratif qui permet de comprendre en détail les mécanismes d'attribution d'un bien particulièrement convoité au sein de l'espace parisien.

FCF - Comment vous est venue l'idée/l'envie, de conduire une recherche sur ce sujet ? En quoi cela a-t-il affecté votre étude ?

PAC – Ce projet de thèse est l'aboutissement d'une trajectoire intellectuelle au sein de Sciences Po Rennes. Je m'étais engagé au départ dans une préparation aux concours administratifs. Assez rapidement, je me suis rendu compte que j'étais davantage intéressé par l'administration en tant que fait social plutôt que comme futur professionnel. Je me suis donc mis à travailler sur ce que l'on appelle le "phénomène bureaucratique" appréhendé non plus seulement du strict point de vue organisationnel mais aussi du point de vue de la mise en œuvre des politiques publiques, en particulier de la politique du logement.

Après un stage réalisé, en 2011, au sein de la Direction du logement et de l'habitat (DLH) à la Mairie de Paris, je me suis d'abord lancé en quête d'un financement de thèse. Un an plus tard, la Mairie de Paris a accepté ma candidature pour un contrat CIFRE de 3 ans au sein du Bureau du relogement et de l'intermédiation locative (BRIL). Le choix de reconstituer une cohorte de 696 familles sans-domicile hébergées à l'hôtel et leurs destins résidentiels supposait de toute évidence une durée d'enquête beaucoup plus longue. Ce travail de reconstitution a été réalisé à partir du fichier des demandeurs-euses de logement à Paris et de l'exploitation minutieuse de plus de 400 dossiers personnels collectés au sein des archives municipales. Il m'a fallu ensuite près d'une année pour effectuer les principaux traitements statistiques puis, enfin, deux années supplémentaires pour exploiter les matériaux qualitatifs (dont 40 entretiens biographiques menés dans les hôtels meublés parisiens) et rédiger le manuscrit. Au total, ce projet de recherche aura nécessité près de six ans de travail, soit le double de la durée envisagée initialement...

FCF - Quelles sont les “découvertes” les plus marquantes que vous ayez faites ?

PAC – En rédigeant mon projet de thèse, je me suis rendu compte que la question de la mise en œuvre du droit au logement et de ses effets concrets sur les individus demeurait un point aveugle de la recherche en sciences sociales. Ou plutôt, le sujet était principalement traité à partir d’approches strictement qualitatives et rarement assises sur des données longitudinales. Assez rapidement, l’enjeu qui s’est dégagé était de mesurer les effets agrégés du travail administratif réalisé quotidiennement au guichet du logement social.

La principale question, simple d’apparence, à laquelle je souhaitais répondre était la suivante : *Qui est relogé en priorité, comment et dans quels délais ?* Mon enquête a tout d’abord confirmé la conditionnalité économique du droit au logement : les candidates doivent non seulement respecter certains plafonds de ressources mais elles sont également soumises à un seuil minimal de revenu d’activité situé aux alentours d’un demi-SMIC net (soit 615 euros au 1er janvier 2021).

Les résultats de mon travail suggèrent, en outre, l’existence d’un “effet guichet” et d’une transformation inégalitaire des chances d’accès au logement social : à revenu égal, les familles sont orientées de manière inégale au sein des différentes files d’attente. La « priorité » est également accordée sur la base de critères extra-juridiques : les familles doivent notamment adhérer explicitement aux valeurs promues par les classes moyennes qui les accueillent au guichet (éthique du travail et de l’épargne, idéal d’autonomie, etc.).

Par ailleurs, je montre que ces files d’attente n’offrent ni les mêmes chances, ni les mêmes délais d’accès au logement social. À l’origine de cette situation, l’on trouve une inflation des labellisations et des dispositifs de relogement qui débouchent sur une hiérarchisation des files d’attente. Cette hiérarchisation progressive se fait

in fine au détriment de la moins sélective d’entre elles, celle du droit au logement opposable (DALO), qui est concurrencée aujourd’hui par d’autres dispositifs gestionnaires mis en place au nom du droit au logement.

“A à revenu égal, les familles sont orientées de manière inégale au sein des différentes files d’attente.”

FCF – Qu’est-ce que le Prix Caritas a changé pour vous ?

PAC – Je pense que les fondations ont un rôle prépondérant à jouer sur les questions de pauvreté, notamment à l’aune de l’assèchement actuel des financements publics. Ce prix permet ainsi de rappeler qu’il faut des moyens pour faire de la recherche et lancer des enquêtes auprès de populations souvent difficiles d’accès.

Enfin, la dotation du Prix va également me permettre d’envisager la publication de mon enquête sous forme d’ouvrage et de lui donner une plus grande visibilité notamment en dehors du champ académique. De ce point de vue, le Prix de Recherche Caritas offre une vraie reconnaissance du travail accompli sur le temps long et favorise une plus large circulation auprès des professionnels (praticiens-iennes, chercheurs-euses, etc.) qui travaillent sur ces questions.

Magali Ramel

Lauréate 2022



Au-delà de “remplir les estomacs”: le droit à l’alimentation

Magali Ramel est la lauréate du Prix de Recherche Caritas 2022 pour sa thèse “Le droit à l’alimentation et la lutte contre la précarité alimentaire en France”. Thèse de droit, son travail montre qu’un pan important du contenu du droit à l’alimentation reste encore mal considéré, à savoir les dimensions sociales, culturelles et politiques de l’accès à l’alimentation. Or la démonstration de l’intérêt, voire de la nécessité, de la reconnaissance et de la mise en œuvre du droit à l’alimentation en France, repose sur la prise en considération de ce contenu. [_____](#)

FCF - Comment vous est venue l’idée/l’envie, de conduire une recherche sur ce sujet ? En quoi cela a-t’ il affecté votre étude ?

MR – Un des éléments déclencheurs de mon intérêt pour les questions d’alimentation et de pauvreté a été la découverte des travaux de Malthus (économiste anglais XIXème siècle). Il explique les causes de la faim par une rupture d’équilibre entre les moyens de production agricole et la pression démographique. Les situations de faim rétablissent l’équilibre entre ces deux variables et il prône donc, avec d’autres économistes, l’abolition de toute loi d’aide aux plus pauvres, à cette époque. Or ces préoccupations (nourrir le monde compte tenu de la pression démographique et des limites planétaires) sont encore pleinement d’actualité. J’ai voulu approfondir l’approche humaniste et fondée sur les droits pour penser ces enjeux, et c’est ce qui m’a conduit au sujet du droit à l’alimentation. Les fondements de ce droit reposent sur les travaux d’Amartya Sen (1981) qui montre que la faim n’est pas nécessairement imputable à un manque de nourriture disponible mais surtout à un défaut de capacité d’accès à cette nourriture, en raison notamment de la perte d’autonomie, la marginalisation et la pauvreté. Cette optique montrant la forte influence des questions sociales et du cadre légal, ouvre alors à des perspectives juridiques fondées sur les droits de l’Homme pour lutter contre la faim et la malnutrition.

Mon mémoire de recherche de Master 2 (2011-2012) portait sur ce sujet, pour étudier en droit comparé la reconnaissance et la mise en application du droit à l’alimentation. J’ai alors été très étonnée de constater que ce droit n’était reconnu dans aucun pays dit développé, et en particulier ni en France, ni au niveau européen. Par la suite, j’ai cherché à mieux connaître les situations de précarité alimentaire en France et j’ai pu travailler avec ATD Quart Monde sur une étude

intitulée « Se nourrir lorsqu'on est pauvre – Analyse et ressenti de personnes en précarité ». Les témoignages font part notamment du sentiment de perte de dignité, du ressenti de préjugés sociétaux, ou encore de la difficulté du positionnement social et de la participation citoyenne, en raison des difficultés rencontrées par ces personnes pour parvenir à se nourrir et nourrir leur famille. Ce sont autant d'éléments qui pourraient être qualifiés d'atteintes au droit à l'alimentation.

J'ai donc rédigé mon projet de thèse sur la base de ces deux études, avec une problématique restée inchangée depuis le début de ma thèse : à savoir m'interroger sur l'intérêt que présenteraient la reconnaissance et la protection juridique du droit à l'alimentation en France, par rapport aux orientations actuelles du droit et des politiques françaises, au regard de l'enjeu de la protection des droits et besoins des personnes connaissant la précarité alimentaire.

FCF - Quelles sont les “découvertes” les plus marquantes que vous ayez faites ?

MR – La démonstration repose sur la définition des dimensions de l'accès à l'alimentation pour ensuite pouvoir montrer l'importance, voire la nécessité de reconnaître et protéger le droit à l'alimentation en France.

Tant que les contours de la lutte contre la précarité alimentaire sont limités à l'objectif de garantir l'accès de tous à une alimentation en quantité suffisante et de qualité, les orientations actuelles du droit et des politiques françaises peuvent apparaître pertinentes pour répondre aux besoins des personnes (reconnaissance d'un objectif politique, mesures de protection sociale et dispositif de l'aide alimentaire d'urgence).

Mais l'acte alimentaire ne se résume jamais à la satisfaction d'un besoin physiologique et il

convoque toujours des dimensions identitaires, sociales, culturelles et politiques, c'est-à-dire des dimensions gastronomiques (au sens étymologique du terme), y compris dans les situations de faim et malnutrition. Élargir ainsi l'approche, permet de souligner les inadéquations des orientations actuelles en France, au regard des objectifs de lutte contre la pauvreté et les exclusions sociales dans l'accès à l'alimentation et de protection des droits et libertés des personnes en situation de précarité alimentaire.

Cela implique un changement de paradigme dans la définition des enjeux associés à la lutte contre la précarité alimentaire, en remettant le contenu normatif du droit à l'alimentation au centre de l'approche. Cette perspective permet alors d'apporter de nouveaux éclairages pour démontrer l'autonomie de ce droit de l'Homme par rapport à des droits qui lui seraient connexes (dont la garantie de moyens convenables d'existence) et d'établir la nécessité de sa reconnaissance et de sa protection en France, et plus largement dans l'ensemble des pays dits développés.

“Mais l'acte alimentaire ne se résume jamais à la satisfaction d'un besoin physiologique.”

FCF – Qu'est-ce que le Prix Caritas a changé pour vous ?

MR – La remise du Prix Caritas a été un moment très fort pour moi. Le travail de thèse s'inscrit sur du temps long et demande de nombreuses concessions et d'investissements personnels pour arriver à son terme. La soutenance marque évidemment une étape essentielle et la reconnaissance académique du travail réalisé et de sa qualité scientifique. Mais la portée du Prix Caritas est d'un tout autre ordre, en tout cas tel que je l'ai vécue : il reconnaît la pertinence que peut avoir ce travail au regard des enjeux sociétaux de lutte contre la pauvreté et les

exclusions. Du fait tant de la notoriété de ce prix que de sa générosité, il me conforte dans l'idée que cela valait la peine de m'investir dans cette thèse ! Et ma thèse qui était jusque-là lue seulement par quelques spécialistes, reçoit grâce au Prix Caritas un écho, une visibilité et une valorisation bien plus large, et j'en suis infiniment reconnaissante.

FCF – Pourquoi est-il important pour la Fondation Caritas France de s'intéresser à la recherche ?

MR – Il me semble que la Fondation Caritas France contribue à établir un lien et un dialogue, entre la recherche et la société. Le prix permet d'encourager la recherche sur des sujets qui trouvent écho avec les enjeux de terrain relatifs à la pauvreté et aux exclusions. Il permet également de valoriser les résultats de ces recherches au sein de la société, auprès des acteurs tant publics que privés et peut-être même auprès des acteurs de terrain. Ainsi la Fondation Caritas permet cette nécessaire complémentarité entre l'urgence et la réactivité des réponses face aux situations de pauvreté et d'exclusion et le temps long de la recherche visant à comprendre les causes sous-jacentes de ces situations et allant, peut-être, jusqu'à proposer certaines réorientations d'approches.

Frédéric Ballière

2ème prix 2022



L'Entre-mondes de l'aide aux déboutés

Frédéric Ballière est le lauréat du 2ème Prix de Recherche Caritas 2022 pour sa thèse "L'Entre-mondes de l'aide aux déboutés : une reconfiguration de l'assistance aux marges de l'État". Au croisement d'une sociologie des migrations et de l'action publique, cette thèse analyse les recompositions de l'assistance en direction d'une population exilée, déboutée du droit d'asile.

FCF - Comment vous est venue l'idée/l'envie, de conduire une recherche sur ce sujet ? En quoi cela a-t-il affecté votre étude ?

FB – J'ai d'abord eu une première carrière de travailleur social auprès d'une population exilée. Dans le cadre de cette expérience de terrain, j'ai été plusieurs fois confronté à des personnes en demande d'asile et déboutées qui se retrouvaient dans des situations inextricables.

Pour tenter de dépasser les limites de mon action, j'ai réalisé une recherche de master sur ce sujet. Avançant dans cette enquête, j'ai progressivement pris conscience que bien d'autres acteurs que les travailleurs sociaux gravitaient autour de ces situations. C'est ce qui m'a amené, en thèse, à élargir ma focale pour m'intéresser au rôle des intervenants communautaires et des associations militantes auprès des exilés.

Ma recherche doctorale explore la prise en charge d'une population qui n'est pas admise au séjour mais qui est maintenue en France (au sens où elle n'est pas reconduite). Elle met au jour l'existence d'un espace d'assistance qui se tient au croisement des logiques institutionnelles, militantes et communautaires, ce que j'ai appelé l'Entre-mondes de l'aide aux déboutés.

FCF - Quelles sont les "découvertes" les plus marquantes que vous ayez faites ?

FB – En premier lieu, je voulais documenter les épreuves vécues par les personnes déboutées dans leur parcours d'exil. En effet, ces dernières doivent faire face à des difficultés sociales extrêmement importantes. N'ayant pas de cadre légal dans lequel évoluer, leur rapport aux aux

droits et aux institutions est instable et incertain, ce qui complique leur possibilité d'accès au logement, à la santé...

Au-delà, mon travail montre que cette situation d'illégalité constitue un moyen pour l'Etat d'assurer son contrôle sur cette population. Via la délivrance d'obligation de quitter le territoire Français, systématiquement remises mais rarement mises à exécution et l'ouverture de perspective de régularisation, les pouvoirs publics s'assurent de la soumission de ces personnes au traitement qui leur est réservé. A tel point que les personnes déboutées du droit d'asile sont dans une situation d'hyper-observance de la loi, ou vont même éviter de se retrouver dans l'espace public etc.

Enfin, ma thèse révèle l'existence d'une espace d'assistance en partie tenu secret et relativement autonome vis à vis des institutions. Celui-ci repose avant tout sur des formes d'engagement individuels. Très concrètement, l'Entre-mondes permet à des travailleurs sociaux, des militants, des intervenants communautaires de mettre en commun des pratiques et des ressources qui agissent d'ordinaire en ordre dispersé. Il donne naissance à des interventions hybrides qui combinent logiques d'action privées et publiques, légale et illégale qui se déploient le plus souvent dans l'ombre des institutions à partir des situations prises en charge. C'est en quelque sorte une forme de protection sociale locale très souple qui se tient à l'extrême limite de l'Etat et qui permet aux déboutés de ne pas tomber dans le vide institutionnel.

“Mon travail montre que cette situation d'illégalité constitue un moyen pour l'Etat d'assurer son contrôle sur cette population.”

FCF – Qu'est-ce que le Prix Caritas a changé pour vous ?

FB - C'est d'abord un moyen de diffuser de façon élargie les résultats de mon enquête, dans le champ académique mais également auprès des acteurs concernés (associations, acteurs du travail social...). Un prix comme le Prix Caritas met en lumière des recherches sur les questions de pauvreté, d'exclusion... De façon plus personnelle, c'est une reconnaissance de la capacité de chercheurs issus du monde professionnel ou militant à réaliser des travaux universitaires de qualité.

FCF – Pourquoi est-il important pour la Fondation Caritas France de s'intéresser à la recherche ?

FB – Pour pleins de raisons ! Pour inspirer des formes de solidarités nouvelles, pour capitaliser sur des actions qui existent déjà de façon marginale ou souterraine, pour mieux éclairer ce que sont les phénomènes de précarité et de pauvreté... Mais aussi, de façon plus critique, pour mettre au jour les limites et les contradictions de l'action publique en direction des populations les plus exposées aux risques sociaux.